

INFORMATIONS AU PATIENT

Service de chirurgie digestive

CHU HELORA
Hôpital de Lobbes
Rue de la Station 25
6540 Lobbes

071 59 92 11 - Option "Autres rendez-vous"

Chirurgien digestif - Chef de Service

Docteur HASSAN Ali Hassan
071 59 92 11

Chirurgien digestif

Docteur KARA Osman
064 23 40 00

Infirmière coordinatrice

Mme SEBAIHI Mélissa
071 59 78 86
melissa.sebaihi@helora.be

Coordinatrice administrative

Mme AHMED Ihlam
071 59 78 58 - 071 59 94 42
ihlam.ahmed@helora.be

Call Center Hôpital de Lobbes

071 59 92 11

INFOS PRATIQUES



Hôpital de Lobbes

Rue de la Station 25
6540 Lobbes



Prise de rendez-vous

071 59 92 11

Standard | Option 5

Rdv Chirurgie | Option 2 puis 2

Admissions et réservation | Option 3

Urgences :

071 59 92 20 | Option 4



Facebook
CHU Helora - Jolimont et Lobbes



Instagram
chu_helora



Youtube
CHUHELORA

+HELORA

HÔPITAL DE LOBBES

CHIRURGIE BARIATRIQUE HÔPITAL DE LOBBES

LE TRAJET DE SOINS DE LA CHIRURGIE BARIATRIQUE



TRAJET DE SOINS DE LA CHIRURGIE BARIATRIQUE

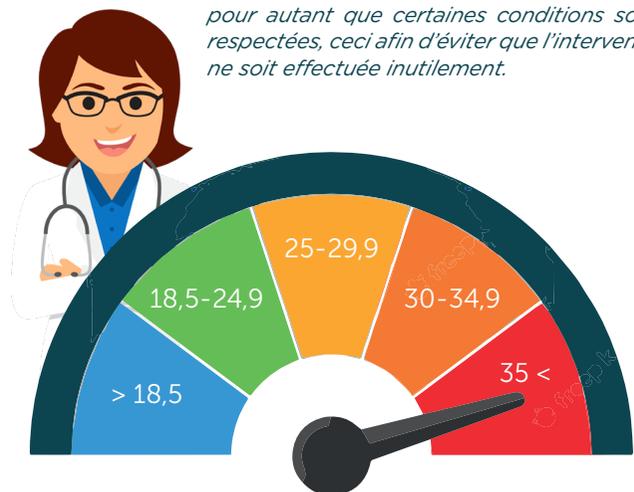
Vous envisagez une chirurgie de l'obésité et vous vous posez des questions ?

L'obésité est un phénomène qui touche de nombreuses personnes en Belgique. Celle-ci se définit par un excès de graisse, majoritairement causé par une alimentation riche et copieuse combinée à une activité physique insuffisante.

LE DIAGNOSTIC DE L'OBÉSITÉ

Le diagnostic de l'obésité se base sur le calcul de l'IMC (Indice de Masse Corporelle) nommé également le BMI (Body Mass Index). Celui-ci se calcule de la manière suivante : **Votre poids (en Kg) / votre taille (en mètre) x votre taille (en mètre)**.

En Belgique, la chirurgie bariatrique est prise en charge par l'assurance maladie obligatoire, pour autant que certaines conditions soient respectées, ceci afin d'éviter que l'intervention ne soit effectuée inutilement.



CRITÈRES

Critères nécessaires et définis par la législation belge pour bénéficier d'une chirurgie de l'obésité :

- avoir plus de 18 ans ;
- après échec de multiples régimes et ce pendant au minimum 12 mois ;
- avoir un BMI supérieur ou égal à 40 ;
- avoir un BMI supérieur à 35 associé à une comorbidité (diabète, hypertension, syndrome d'apnées du sommeil,...) ;
- après échec d'un premier traitement chirurgical ;
- avoir l'accord du comité de concertation multidisciplinaire de chirurgie bariatrique répondant à l'annexe 77 signée et envoyée à l'organisme assureur du patient.

EN PRATIQUE

Votre bilan consiste à rencontrer le chirurgien, notre équipe pluridisciplinaire (équipe de médecins), notre coordinatrice administrative et notre infirmière référente.

La décision d'une solution chirurgicale est prise lors d'une concertation multidisciplinaire au sein de l'Hôpital de Lobbes.

Au sein de l'Hôpital de Lobbes, nous pouvons vous proposer 3 types d'interventions encadrées par une équipe pluridisciplinaire.

L'intervention qui vous convient sera déterminée à la suite d'un bilan préopératoire personnalisé. Le Bypass gastrique est une technique mixte dite restrictive et malabsorptive, celle-ci réduit la taille de l'estomac (restriction) et diminue l'assimilation des aliments par l'organisme (malabsorption).

La Sleeve est une technique de chirurgie bariatrique restrictive. Le chirurgien digestif retire 2/3 de l'estomac qui se trouve réduit à un tube vertical permettant aux aliments ingérés de passer rapidement dans l'intestin. Le volume résiduel de l'estomac restant est de ± 125 ml.

La chirurgie de révision versus de reprise peut être envisagée en dernier recours, si une première intervention chirurgicale a échoué.

N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOS SERVICES

Un manuel d'information a été préparé dans le but de répondre à vos interrogations. Il vous servira, également, de rappel tout au long de votre trajet de soins avant, pendant et après l'intervention. Vous pouvez dès à présent y avoir accès en allant sur le site www.jolimont.be ou en scannant ce Qr-code.

